



Association du
Lac Mékinac

**Assemblée générale annuelle tenue samedi le 25 juin 2022
à 10h00 à la salle communautaire FADOQ,
chemin Lejeune, Trois-Rives**

Étaient présents :

Debbie Kavanagh
Line Parent
Aude Dufresne
Nathalie Lablanc
Denise Malouin
Frédérique St-Pierre
Sylvie Brouillette
Catherine Bamber
Madeleine Pronovost

1. Ouverture de l'assemblée

Debbie Kavanagh, présidente de l'association, ouvre l'assemblée et présente les membres du conseil d'administration. Elle remercie les membres de leur présence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Nathalie Leblanc, appuyée par Aude Dufresne.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juillet 2021.

Suite à un problème technique, le procès-verbal sera envoyé aux membres du conseil qui étaient les seuls présents en 2021 et qui en feront l'acceptation.

4. Rapport du président

Boîtes à fleurs et décoration du pont : Les boîtes à fleurs sont très jolies et l'association a revu de très beaux commentaires à ce sujet. Line et Nathalie ont procédé à l'installation

État de la qualité de l'eau : En 2020, il n'y a pas eu d'analyses. En 2021, il y a eu des tests de transparence et en 2022, les tests et les analyses seront refaits.

Ensemencement de la ouananiche : Il y a quelques années, l'association contribuait financièrement à l'ensemencement. C'est maintenant la responsabilité du ministère de la Faune. En 2022 il y a eu 1457 poissons ensemencés (grosseur 13 à 15 centimètres).

Appui financier aux sentiers de l'Association du lac Missionnaire : L'Association du lac Mékinac a versé un montant de 60\$ pour les sentiers qui servent pour le ski de fond l'hiver et pour la marche en été.

Station de lavage : La station de lavage n'est pas encore en opération. Ce sera un libre service, les gens devront laver eux-mêmes leur bateau. La procédure devra être clairement expliquée aux utilisateurs. Lorsque mis en place, le lavage sera obligatoire lorsque le camping sera ouvert.

Fête au pont : La fête a été une très belle réussite l'automne dernier. À reprendre cette année ainsi que le tirage aux membres.

État des coupes de bois : Le gouvernement a fait des consultations publiques à ce sujet. L'Association du lac Mékinac a fait parvenir ses commentaires à ce sujet. Il n'y aura pas de sorties de bois sur le chemin du lac Mékinac.

5. **Etat de l'adhésion à l'Association :**

En date du 25 juin, nous sommes 40 membres. Ça va bien. On fera des visites des propriétaires et nous avons de la documentation à leur remettre.

6. **Dépôt des états financiers 2021-2022 (lecture, proposition d'adoption et adoption)**

En caisse en 2021; 4,994.43

Recettes : 2,039.27

Déboursés : 1,061.13

Total au 31 mai 2022 : 5,972.57

Le surplus pour l'année 2021-2022 est de 978.14

La copie des états financiers détaillés sera jointe au procès-verbal.

L'acceptation des états financiers est proposée par Madeleine Pronovost, appuyée par Aude Dufresne. Les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

7. **Cotisation 2022 – 2023.**

Il est proposé par Nathalie Leblanc, appuyé par Line Parent de laisser la cotisation à 30\$ pour l'année 2022 – 2023. Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. Élections 2022 :

Il y a 3 postes en élection : Denise Malouin, secrétaire, Line Parent, vice-présidente et Serge Rouleau trésorier.

Vu son absence, Serge Rouleau a accepté par avance d'être mis en nomination.

1ère proposition : Denise Malouin propose Line Parent, appuyée par Debbie Kavanagh. Aucune autre proposition. Line accepte. Elle est déclarée élue.

2^e proposition : Aude Dufresne propose Denise Malouin, appuyée par Catherine Bamber. Aucune autre proposition. Denise accepte. Elle est déclarée élue.

3^e proposition : Madeleine Pronovost propose Serge Rouleau, appuyée par Sylvie Brouillette. Aucune autre proposition. Serge est déclaré élu.

9. Varia :

Tours cellulaires : La tour de la municipalité est complété. Celle du lac n'est pas commencée. Il y a un problème de fournisseur pour les tours cellulaires. La mairesse est sensibilisée et suit ce dossier.

Vitesse sur le chemin du lac : Nos demandes ont été entendues. Il y a maintenant des panneaux de limite de vitesse. On suggère de demander à la Sûreté du Québec une pancarte lumineuse avec la vitesse affichée. Cette pancarte pourrait être placée au début du chemin du lac. L'Association fera des vérifications à ce sujet.

Asphaltage : Il n'y aura pas d'asphaltage cette année sur le chemin du lac.

10. Levée de l'assemblée :

La levée de l'assemblée, à 11h40 est proposée par Debbie Kavanagh, appuyée par Catherine Bamber.

Denise Malouin, secrétaire.